

Comité Permanent Inter-Etats de Lutte  
contre la Sécheresse dans le Sahel



Permanent Inter-State Committee for  
Drought Control in the Sahel

**CILSS**  
**Secrétariat Exécutif**

**Le CILSS :**  
**Quelle Valeur Ajoutée ?**

*Août 1993*

Le CILSS, enfant du drame a été créé le 12 Septembre 1973 par la volonté d'abord de 6 Etats (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal, Tchad). La Gambie, le Cap Vert et la Guinée Bissau ont rejoint l'organisation respectivement en 1974, 1976 et 1986. Trois étapes ont marqué la vie du CILSS depuis sa création:

- la période d'aides d'urgence de 1973 à 1976 ;
- la période Programme de Première Génération de 1977 à 1985 ou période de projets sectoriels ;
- la période de maturité de 1985 à nos jours ou période de mise en place des projets régionaux.

Depuis sa création, le CILSS a su démontrer son importance et son utilité en tant qu'instrument privilégié de coopération et d'intégration régionale dans le domaine spécifique de lutte contre la désertification et la sécheresse. Le capital d'expériences et de compétences acquis dans ce domaine d'intervention ne cesse de croître chaque jour.

Cette spécificité reconnue du CILSS ayant fait de l'Institution une référence sérieuse dépasse aujourd'hui les frontières sahéliennes. En témoignent les nombreux bureaux d'étude sahel qui ont été créés ça et là dans le monde. Par rapport à ses Etats membres, aux autres OIG de la sous région, aux organisations internationales et aux ONG, le CILSS enregistre de nombreux avantages comparatifs qui peuvent se résumer comme suit :

- \* Par rapport aux Etats Membres;
  - Existence d'une vision régionale et globale des problèmes de développement notamment dans le domaine Lutte Contre la Désertification (LCD) et Sécurité Alimentaire (S.A) ;
  - Facilitation des échanges de produits et d'information ;
  - L'institution d'une coordination entre les donateurs a l'avantage de permettre les économies d'échelle pour les Etats et de maximaliser ainsi l'efficacité des intervenants;
  - L'instauration d'un dialogue permanent avec la communauté internationale confère au CILSS un pouvoir de négociation certain pour résoudre les problèmes sahéliens relatifs à la LCD et la S.A

- \* Par rapport aux autres OIG de la sous région :

De par son approche, le CILSS est un forum de réflexion et d'analyse « Think Tank ». Ainsi comparé aux autres OIG le CILSS dispose d'armes pertinentes:

- La spécificité de son mandat ;
- L'existence des stratégies pour la réalisation du mandat;

- La concertation permanente entre partenaires ;
- L'appui des donateurs à travers le Club du Sahel ;
- La similitude des contraintes physiques (climatiques, écologiques) des Etats membres ;
- L'appartenance d'un pays de l'Afrique Centrale au CILSS (Tchad) fait de ce dernier une organisation «trans-régionale» ;
- La création d'un bureau Sahel au siège de la plupart des agences d'aide ;
- La régularité des instances statutaires ;
- La responsabilisation du CILSS dans la conduite des thèmes liés à la politique céréalière suite à la conférence de Dakar des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur l'intégration régionale.

\* Par rapport aux organisations internationales

- Le CILSS étant une émanation des Etats, agit en leur nom et bénéficie de leur soutien politique et ses rapports avec eux sont plus fréquents.
- Le nombre relativement réduit de ces pays membres lui confère une «flexibilité», un atout majeur pour être opérationnel et efficace face aux contraintes nationales et régionales ;
- Le CILSS n'est pas une Agence classique d'exécution, ainsi les actions concrètes issues des réflexions sont mises en oeuvre par les Etats eux-mêmes ;
- Sans occulter les spécificités nationales, le CILSS dans ses efforts d'appui en matière de conception de politiques nationales intègre le fait régional.
- De par son approche associative et son souci de proposer des changements réalistes et réalisables, le CILSS met l'accent sur l'implication forte des sahéliens dans la réflexion qu'il initie.

\* Par rapport aux ONG

- Si les ONG paraissent plus opérationnelles en intervenant au niveau micro, autrement dit en rapport direct avec la société civile sahélienne, il reste qu'elles se soucient peu de la dimension nationale à fortiori régionale des réalités socio-économiques des Etats de la sous-région ;

- L'existence des programmes régionaux constitue un avantage certain. Car en plus de leur fonction d'harmonisation ou de mise en cohérence des politiques, ils constituent des phares permettant le suivi des activités de terrain ;

- Le CILSS peut parler et agir au nom des Etats car d'une part il bénéficie de l'existence d'instances statutaires (Conseil des Ministres, Conférence des Chefs d'Etat) et d'autre part il est l'émanation des Etats.

Dans ses domaines spécifiques, le CILSS présente un avantage certain car il a une maîtrise et une masse critique importante. A titre d'exemples, citons :

- Dans le domaine de la sécurité alimentaire :

\* Le projet Diagnostic Permanent (amélioration des outils statistiques des pays membres afin de mieux cerner les niveaux de production agricole, animale et de commercialisation) ;

\* Le projet Régional Mil/Sorgho/Maïs, Niébé (amélioration des variétés et plus loin maîtrise des ressources phytogénétiques) ;

\* L'unité en protection des végétaux, pour assurer un meilleur suivi de la situation phytosanitaire et coordonner les campagnes de lutte;

\* Le PROCELOS, pour la valorisation des céréales locales et le PAROC, pour renforcer les capacités d'intervention des organismes céréaliers ;

\* Le programme AGRHYMET, unique pour la région ; pour la formation ; la surveillance des ressources naturelles ; le suivi de la campagne agricole ; les études agroclimatologiques et hydrologiques et l'équipement des centres nationaux de météorologie.

\* les programmes de recherche en socio-économie : PRISAS

- Dans le domaine de la lutte contre la désertification :

\* les programmes régionaux gaz, solaire, reboisement afin de réduire les prélevements sur les massifs forestiers en régression ; le PSE (volet primaire PFIE, volet secondaire) pour l'éducation à l'environnement ;

\* les programmes de recherche en gestion des ressources naturelles (conservation des eaux et des sols, aménagement des forêts naturelles) ; la formation dans le même domaine ; élaboration des PNLCI ;

\* le programme régional de semences forestières en cours ;

\* le programme sahélien de gestion de l'environnement en cours ;

- Dans le domaine population-développement avec le CERPOD, unique centre de la région qui est doté d'un programme contribuant à l'intégration de la variable population dans le développement : recherche, formation, consultation et appui technique.

- Dans le domaine de l'information-documentation avec le RESADOC, unique réseau sahélien d'information et de documentation scientifiques et techniques ; le PRISME pour la sensibilisation des sahéliens.

Il faut ajouter toutes les études et réflexions conduites par le CILSS et qui ont permis une meilleure compréhension de la problématique du Sahel : bilan économique du Sahel, Mindelo, Ségou, Lomé et leur prolongement ; réflexions conduites avec les partenaires, notamment avec le Club du Sahel, toutes ces réflexions intègrent les décisions prises tant au niveau continental et international.

Les coûts/avantages que le CILSS procure à ses pays membres est l'un des plus compétitifs au regard des coûts de nombre d'autres OIG. Ainsi, le budget du CILSS, à croissance zéro depuis 1985, ne dépasse pas le demi milliard de FCFA, ce qui constitue une enveloppe très moyenne par rapport aux budgets de certaines institutions qui se chiffrent en milliards.

De plus, la sensibilisation du CILSS et l'intérêt porté à cette OIG ont conduit plusieurs Agences bilatérales et multilatérales à se doter d'une antenne Sahel. Un cas unique : les liens de confiance tissés par le CILSS ont assuré au Sahel le pourcentage d'aide le plus élevé par habitant de l'Afrique sub-saharienne.

Par ailleurs, le CILSS a engagé des actions qui débordent l'espace sahélien pour des raisons d'efficacité : R3S, CORAF, SPAAR, PADRES, Population-développement.

Cette fresque qui est loin d'être complète témoigne déjà d'un gisement de savoirs et savoirs-faire du CILSS et démontre son avantage comparatif. Il faudra sans nul doute consolider cette masse critique et relancer la machine CILSS.

En plus de ces avantages comparatifs qualitatifs, le CILSS grâce au concours de ses partenaires de développement a injecté à travers des projets régionaux mis en place une masse monétaire d'argent non peut plus très importante au profit de ses Etats membres et ce au cours des trois périodes qui ont caractérisé sa vie.

## 1. La Période d'aide d'urgence

Une semaine après la création du CILSS, le Conseil des Ministres du CILSS recevait de son Altesse Président des Emirats Arabes Unis, une enveloppe d'un montant de 3 millions de dollars soit 693 Millions de FCFA destinés aux populations sahéliennes sinistrées. Cette somme a été répartie entre les 6 pays membres fondateurs du CILSS. La Gambie bien que n'étant pas encore membre du CILSS en a également bénéficié (cf répartition page 6).

## 2. La Période Programmes de Première Génération 1977/1985

En Décembre 1978 la 2ème Session du Conseil des Ministres réunis à Nouakchott exprimait après avoir pris connaissance du bilan établi lors de la 3ème Conférence du Club du Sahel. Ainsi, l'état de financement du programme de Première Génération et concernant l'ensemble des engagements du financement soit 2,4 millions de dollars couvre environ 80 % de l'estimation..... du programme

exprimé cette profonde critique à l'ensemble de la Communauté des donateurs (cf Page 7).

Lors de cette 15 ème Session Ordinaire tenue à Banjul en Juin 1981, le Conseil extraordinaire se réjouissait également du financement accordé aux pays membres du CILSS d'un montant de 210 millions de dollars à l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) (cf Page 8).

### 3. **La Période de Maturité 1985 à nos jours**

Durant les deux premières années de la restructuration du CILSS survenue en 1985, le Secrétariat Exécutif a mobilisé 625 Millions de FCFA (cf Page 9). Environ 46% de ces fonds ont été destinés à des rencontres organisées dans les différents Etats Membres. Les effets induits de ces différentes rencontres que le CILSS organise chaque année dans les Etats Membres sont très importants.

Avec la mise en place des Projets Régionaux d'importants fonds sont injectés dans les Etats Membres. Ainsi, de 1989 à 1994, sur 22 milliards environ de FCFA mobilisés à travers les projets régionaux (exception faite de DIAPER I), les Etats Membres ont bénéficié directement de 15.300 millions de FCFA environ soit en moyenne 68% des fonds (cf Tableau récapitulatif page 10 ).

Malgré tous ces acquis et ses avantages comparatifs, le CILSS connaît depuis 1986 une crise essentiellement financière et la 26 Session Ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS tenue à Bamako en Février 1991 en a identifié les origines :

- . Un budget structurel déficitaire ;
- . Des arriérés des contributions des Etats membres ;
- . Des surcoûts de fonctionnement.

Puisse ces tableaux et chiffres si parlants sensibiliser les Etats Membres à s'acquitter de leurs contribution.



## AIDE D'URGENCE

Le Conseil des Ministres du CILSS réuni en session ordinaire du 19 au 20 Décembre 1973 à Ouagadougou, après avoir pris connaissances du montant des secours reçus en espèces au CILSS notamment du don de 3 millions de dollars (soit 693 millions de France CFA) aux populations sinistrées par la sécheresse de la part de Son Altesse Président des Emirats Arabes Unis,

**ADOPE pour cette somme l'utilisation suivante :**

1. **629 millions seront répartis entre les 7 (sept) Etats, y compris la Gambie dans les conditions ci-après :**

	(en FCFA)
a) Gambie.....	25 millions
b) Sénégal .....	92 millions
c) Mauritanie.....	92 millions
d) Mali.....	105 millions
e) Burkina Faso.....	105 millions
f) Niger.....	105 millions
g) Tchad.....	105 millions
<hr/>	
	<b>629 millions</b>

Le Conseil pour cette répartition a tenu compte de la situation plus difficile des pays continentaux.

2. Les 64 millions restants sont destinés au démarrage du Fonds Spécial du Sahel. Cependant le Coordonnateur est autorisé à prélever 25 (Vingt Cinq) millions comme avance de trésorerie au CILSS pour d'une part couvrir les premiers mois de fonctionnement et d'autre part régulariser les dépenses de l'année 1973. L'avance devra être remboursée dès les versements des cotisations des Etats membres, pour l'exercice budgétaire 1974.

## **FINANCEMENT DU PROGRAMME DE 1ère GENERATION**

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa dixième Session ordinaire les 14 et 15 Décembre 1978 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie.

- Après avoir pris connaissance du bilan établi lors de la 3ème Conférence du Club du Sahel sur l'état de financement du Programme de Première Génération ;
- **CONSIDERANT que l'ensemble des engagements de financement soit 2,4 milliards de dollars, couvre environ 80 % de l'estimation initiale du programme ;**
- CONSIDERANT que seulement 30 % de cette estimation initiale ont déjà fait l'objet d'un engagement ferme de la part des donateurs ;
- EXPRIME sa profonde gratitude à l'ensemble de la Communauté des Donateurs réunis au sein du Club du Sahel, pour l'intérêt qu'elle ne cesse de manifester à l'égard du problème de développement du Sahel à travers sa contribution à la réalisation du Programme de Première Génération.
- DEMANDE à la Communauté Internationale d'une part de poursuivre et d'intensifier ses efforts afin que l'ensemble du programme de Première Génération trouve les moyens de sa réalisation et d'autre part, d'accélérer les procédures de mise en oeuvre des projets ayant reçu des engagements de financement.

## **AIDE DE L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE**

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa Quinzième Session Ordinaire à Banjul (Gambie) du 22 AU 23 Juin 1981,

- **SALUE la naissance du Comité Islamique de Solidarité avec le Sahel mis sur pied par l'organisation de la Conférence Islamique,**
  - **ENREGISTRE avec satisfaction les premiers résultats atteints par cette instance lors de la réunion à BAGHDAD tenue du 31 Mai au 2 Juin 1981.**
  - **SE REJOUIT de la décision prise par cette organisation soeur d'accorder aux Pays Membres du CILSS une aide financière de \$ 210 000 000.**
  - **EXPRIME sa gratitude à l'Arabie Saoudite pour sa contribution qui monte à \$ 100 000 000 pour l'Hydraulique Villageoise.**
  - **EXPRIME sa gratitude au Royaume du Koweit pour sa contribution de 50 Millions \$ US.**
  - **EXPRIME sa gratitude aux Emirats Arabes Unis pour sa contribution de 30 Millions \$ US.**
  - **EXPRIME sa gratitude à l'IRAK pour sa contribution de 30 Millions \$ US.**
- Par ailleurs, le Conseil,
- PREND acte de la décision de la Conférence des Ministres des Finances de l'Organisation de la Conférence Islamique de se réunir au plus tard le 15 Août.
  - SE FELICITE de la volonté affirmée de l'organisation de la conférence Islamique d'accorder, à cette occasion, la plus grande attention au financement du programme de Première Génération et du Projet de constitution des stocks nationaux et régionaux de Sécurité.

## **ETAT D'EXECUTION EFFECTIVE DES ACTIVITES ET COUTS DE PRODUCTION**

**Un coup d'oeil rapide sur le tableau 3 montre que rien qu'au cours des deux premières années de la restructuration, le Secrétariat Exécutif du CILSS a mobilisé 626 millions de FCFA pour l'exécution de 133 activités, soit 5 millions de FCFA environ par an et par activité). De ces fonds :**

- **21 % sont affectés à la lutte contre la désertification ;**
- **45 % à la sécurité alimentaire ;**
- **5 % à l'élevage ;**
- **2 % à l'hydraulique rurale ;**
- **2 % aux ressources humaines ;**
- **4 % à l'information/communication**
- **12 % au suivi-évaluation (mise en place du budget des CONACILSS)**
- **5 % aux activités multisectorielles ;**
- **5 % à la gestion de l'administration et des finances.**

**Là aussi, la première conclusion qui apparait est que 53 % des fonds ont été mobilisés pour la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et 21 % pour la lutte contre la sécheresse et la désertification.**

Poursuivant l'analyse du tableau, il est à constater par ailleurs que :

- le taux d'exécution des activités qui était de 43 % à la première année de restructuration n'est que de 39 % à la deuxième année ;
- le taux de consommation des ressources, lui aussi a connu une regression. De 42 % en 1986, il n'a totalisé que 32 % en 1987, soit une perte de 10 % en l'espace d'un an.

S'agissant des coûts de production des activités, il faut souligner qu'à l'heure actuelle 41 % des ressources sont destinées à la consultation, 46 % à l'organisation des rencontres et 13 % consacrées aux cadres chargés de l'exécution des activités. Quant à l'impact des activités (résultats effectivement obtenus), il faut dire qu'il est très peu satisfaisant malgré les efforts financiers et techniques.

TABLEAU 1

10

**PROJETS REGIONAUX FINANCEMENT CCE  
FONDS DIRECTEMENT ALLOUES AUX ETATS MEMBRES**

<b>PROJETS REGIONAUX</b>	<b>COUT GLOBAL (1)</b>	<b>BURKINA F.</b>	<b>CAP VERT</b>	<b>GAMBIE</b>	<b>GUINEE-B.</b>	<b>MALI</b>	<b>MAURITANIE</b>	<b>NIGER</b>	<b>SENEGAL</b>	<b>TCHAD</b>	<b>TOTAL (2)</b>	<b>% 1/2</b>
<b>P R S</b>	11 900 000 000	1 303 831 300	522 656 600	747 022 860	499 354 100	1 751 972 900	1 138 665 500	1 026 821 750	1 378 052 375	743 640 150	9 112 017 535	77
<b>P R G</b>	2 891 000 000	324 000 950	20 000 000	206 353 000	105 759 500	309 800 750	426 527 500	366 825 550	395 762 500	248 265 850	2 403 295 600	83
<b>PFIE</b>	3 500 000 000	244 500 000	193 400 000	182 600 000	141 600 000	150 100 000	225 200 000	192 300 000	187 800 000	317 800 000	1 835 300 000	52
<b>PROCELOS</b>	300 000 000	50 450 000			3 000 000	49 250 000		3 000 000	51 750 000	3 000 000	160 450 000	53
<b>DIAPER</b>												
<b>Phase 1</b>	1 100 000 000	72 346 778	45 915 011	33 887 113	19 812 828	60 538 517	57 530 185	57 992 200	63 927 225	57 505 531	469 455 388	43
<b>Phase 2</b>	3 675 000 000	256 651 828	164 923 026	150 367 440	144 071 095	239 045 243	200 296 638	240 527 599	203 484 645	199 219 899	1 798 587 413	49
<b>TOTAL</b>	<b>23 366 000 000</b>	<b>2 251 780 856</b>	<b>946 894 637</b>	<b>1 320 230 413</b>	<b>913 597 523</b>	<b>2 560 707 410</b>	<b>2 048 219 823</b>	<b>1 887 467 099</b>	<b>2 280 776 745</b>	<b>1 569 431 430</b>	<b>15 779 105 936</b>	<b>68</b>

\* Il s'agit uniquement du financement pour l'inventaire de l'existant dans ces trois (3) pays

TABLEAU 2

## PROGRAMME REGIONAL SOLAIRE (PRS)

11

Montant Convention : 11,9 milliards (soit 34 millions d'ECUS)

Date signature Convention : Juin 1989

Date démarrage : Janvier 1990

Date fin : Décembre 1994

Types d'équipements		Lot N°1					Lot N°2		Lot N°3		Total
		Cap Vert	Gambie	Guinée-B.	Mauritanie	Sénégal	Burkina F.	Mali	Niger	Tchad	
Pompes Immergées de surface		40	50	42	61	61	111	141	73	62	641
		1	0	0	47	28	52	28	32	0	188
Eclairage	E1	16	32	15	20	90	30	8	10	40	261
	E2	7	5	8	7	40	7	4	4	13	95
Chargeurs	C1	5	0	10	0	0	3	12	5	5	40
	C2	2	4	7	0	8	3	4	5	3	36
Réfrigérateurs		7	16	0	12	28	12	12	15	4	106
Valeur Marché équipements par Pays (FCFA)		522 156 600	733 897 850	488 329 100	1 122 653 000	1 362 039 875	1 274 693 800	1 714 960 400	996 659 250	724 365 150	8 939 755 025
Total par pays (FCFA)		532 656 600	747 022 860	499 354 100	1 138 665 500	1 378 052 375	1 303 831 300	1 751 972 900	1 026 821 750	743 640 150	9 112 047 525
TOTAL PAR LOT (FCFA)		4.295.781.425				3.055.804.200			1.760.461.900		9 112 047 525

TABLEAU 3

## PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE (PRG)

12

ACTIVITES	Montant Convention (ECU)	P A Y S							
		Burkina F.	Gambie	Guinée-B.	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad
Actions de sensibilisation	630 000	94 072	26 830	31 383	27 715	39 150	116 858	68 000	54 472
Fonds GAZ	5 350 000	706 000	486 000	200 000	706 000	1 060 000	706 000	1 000 000	486 000
Appui production support marmites	500 000	5 715	55 500	50 215	11 429	94 650	62 500	62 750	5 715
Wagons Citernes	450 000				114 286		57 143		114 286
Autres	930 000	25 715	21 250	20 572	25 715	24 850	37 200		36 000
Imprévus	400 000	94 215					68 372		12 858
<b>TOTAL</b>	<b>8 260 000</b>	<b>925 717</b>	<b>589 580</b>	<b>302 170</b>	<b>885 145</b>	<b>1 218 650</b>	<b>1 048 073</b>	<b>1 130 750</b>	<b>709 331</b>

\* Le Cap Vert a bénéficié d'un financement de 20.000.000 FCFA

1 ECU : 350 FCFA

Total Etats = 6.809.416 ECUS

**TABLEAU 4**

**PROGRAMME REGIONAL FORMATION/INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT  
(PFIE)**

13

**Montant Convention : 10 Millions d'ECU**

**Date signature Convention : Juin 1989**

**Date démarrage : Janvier 1990**

**Date fin : Décembre 1993**

	P A Y S										
	Burkina F.	Cap Vert	Gambie	Guinée-B.	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad	TOTAL	
Opérations financières Volets nationaux PFIE	244,5	193,4	182,6	141,6	150,1	225,2	192,3	187,8	317,8	1.835,3	

En milliers de FCFA

TABLEAU 5

## PROMOTION DES CEREALES LOCALES (PROCELOS)

14

Désignation	Date de démarrage	Date fin	Coût global	Pays concernés (FCFA)						Observations	
				Approfondissement			Inventaire				
				Burkina F.	Mali	Sénégal	Guinée-B.	Niger	Tchad		
Bureau Conseil	Octobre 1991	Septembre 1994	300 000 000	23 700 000	22 500 000	25 000 000				France Pays-Bas Canada	
Fonds d'Intervention rapide				23 000 000	23 000 000	23 000 000					
Relais				3 750 000	3 750 000	3 750 000					
Inventaire							3 000 000	3 000 000	3 000 000		
<b>TOTAL</b>			<b>300 000 000</b>	<b>50 450 000</b>	<b>49 250 000</b>	<b>51 750 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>		

Tableau 6.

15

## CONTRIBUTION DE DIAPER DANS LES PAYS MEMBRES DU CILSS

PAYS	PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT I				TOTAL	PROJET DIAGNOSTIC PERMANET II					TOTAL	TOTAL	
	1984/1985	1985/1986	1986/1987	1987/1988		DIAPER I	1988/1989	1989/1990	1990/1991	1991/1992	1992/1993		
BURKINA	-	13.359.500	38.216.278	20.271.300	72.346.778	106.610.426	27.827.702	65.387.000	41.593.000	15.231.500	256.651.828	328.998.606	
CAP VERT	400.000	12.316.750	20.252.533	12.943.690	45.915.011	43.734.334	22.797.023	48.337.320	37.127.893	20.927.256	164.923.026	210.838.037	
GAMBIE	501.000	14.160.150	11.245.260	7.979.395	33.887.113	30.362.221	30.592.089	37.034.200	36.372.400	15.986.530	150.367.440	184.254.553	
GUINEE-BISSAU	-	-	-	7.280.000	12.532.328	19.912.828	29.171.320	29.146.275	43.515.000	31.824.000	11.214.000	144.071.095	163.883.923
MALI	582.000	11.813.000	29.938.517	19.300.000	60.538.517	36.600.050	39.178.193	99.977.000	43.200.000	20.890.000	239.045.243	299.583.760	
MAURITANIE	536.000	20.745.000	20.558.750	15.698.435	57.530.185	36.789.180	30.067.058	63.655.000	49.819.000	19.966.400	200.296.638	257.826.823	
NIGER	574.000	22.112.000	14.414.000	20.392.000	57.992.200	47.291.058	47.178.302	77.748.078	46.630.061	21.688.100	240.527.599	298.519.799	
SENEGAL	480.500	15.565.000	30.723.382	17.158.343	63.927.225	32.956.258	32.710.387	62.654.000	56.557.500	18.606.500	203.484.645	267.411.870	
TOCHAD	555.000	9.325.000	36.747.000	21.178.531	57.505.531	41.623.150	35.358.749	56.626.750	44.003.250	21.108.000	199.219.899	256.725.430	
TOTAL	3.629.300	118.881.446	199.375.720	147.648.922	469.455.388	405.158.497	295.357.978	546.926.348	386.326.304	164.818.286	1.798.587.413	2.268.042.801	

Ouagadougou , le 16 / 08 / 1993

Tchad 7

P A R O C  
PHASE PILOTE

DATE DEMARRAGE DU PROJET : 01.09.90

DATE FIN DU PROJET : 31.12.93

FINANCEMENT DONT LES ETATS  
ONT DIRECTEMENT BENEFICIE : 238.000.000 FCFA

ACTIVITES REALISEES	PAYS AYANT BENEFICIE DU PAROC AU NIVEAU REGIONAL : BURKINA FASO, MALI, MAURITANIE, NIGER, SENEGAL, TCHAD
Formation en Management	Directeurs généraux des organismes céréaliers (OC)
Formation en Direction financière	Directeurs administratifs et financiers des OC Comptables des OC et responsables du budget des OC
Formation en comptabilité	Directeurs Administratifs et financiers des OC Comptables des OC
Formation en technique d'élaboration des procédures de gestion	Directeurs Administratifs et Financiers des OC Comptables des OC
Formation en informatique	Responsable des services informatiques des OC Comptables des OC
Mise à disposition d'un plan comptable des OC	Tous les Organismes céréaliers des pays sus-cités
Mise à disposition d'un guide d'importation des céréales	Les opérateurs économiques de tous les pays sus-cités
Mise à disposition d'un manuel de procédures spécifiques	Mali (OPAM)
Détermination du niveau optimal du stock national de sécurité	Burkina Faso, Mali
Voyages d'études sur le système d'information sur les marchés (SM)	Niger, Tchad, Burkina Faso
Conception d'un cadre général de concertation entre Etat/Bailleur/OC	Pour tous les 6 pays

Contribution au plan céréalier :	Guinée-Bissau, Burkina Faso, Tchad
- Résumé synthétique de l'étude diagnostique - Financement de la participation de personnes ressources Sahéliennes au séminaire de validation du bilan diagnostic	
Etude sur la commercialisation	Pour tous les 6 pays sus-cités
Cadre d'orientation de la sécurité alimentaire au Sahel: . Réflexion au niveau optimal SNS et sa répartition ainsi que sur la rotation technique des stocks	Pour tous les 6 pays
. Recueil des politiques de sécurisation alimentaire dans les pays membres du CILSS	Tous les pays membres du CILSS
. Expériences des projets de sécurité dans le Sahel	Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Niger, Sénégal
Voyages d'études	Directeur Général et Directeur des stocks de l'OPNACER.

OC = OFFICES CERÉALIERS  
 SNS = Stock National de Sécurité.

TABLEAU 8

## AUTRES PROJETS REGIONAUX

19

INTITULE DU PROGRAMME	FINANCEMENT ACQUIS	SOURCE DE FINANCEMENT	DUREE
<b>LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION</b>			
Programme Régional Semences Forestières	-	Pays-Bas, France Danemark	-
Programme Régional Reboisement et Conservation des Sols au Sahel (PRECONS)	1.700.000 ECU (1)	OCE	1989 - 1992
Surveillance Ressources Naturelles Renouvelables	3 Millions d'ECU	CCE	1987 - 1992
<b>SECURITE ALIMENTAIRE</b>			
Phase III Programme AGRHYMET	38 Mil. de \$US	Pays-Bas, USAID Suisse, Belgique, France, Italie, FED	1987 - 1992
Département Protection des Végétaux (DFPV)	3 Milliards CFA 1.984 Milliards FCFA	Pays-Bas Pays-Bas	1986 - 1990 Janv. 91 à Janv. 1995
Mil-Sorgho-Niébé-Maïs	1 Millions ECU	OCE	Janv. 90 à fin 1992
Unité Technique Régionale en Protection des Végétaux (UCTR/PV)	100.000 \$US	UNSO, Canada, USAID	-
Programme de Recherche/Développement Appliquée du Sahel (PADRES)	8.5 Millions \$US	-	6 ans
Programme Spécial de Relance de la Recherche Agricole en Afrique (SPAAR)	-	Banque Mondiale	

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>			
Centre d'Etudes et de Recherches sur la Population pour le Développement (CERPOD)	18 Millions \$US	USAID, FORD, ROCKFELLER, Pays-Bas, France Canada, FNUAP	
<b>INFORMATION/FORMATION</b>			
Programme Information et Sensibilisation Multimédia sur l'Environnement	100 Millions FCFA	ACDI, USAID, Italie Pays-Bas	
Réseau Sahélien de Documentation	400.000 \$	CRDI/ACDI	
Projet Radio Rurale	80.000 \$	PIDC/UNESCO	

(1) Le coût total du Projet est de 4.500.000 ECU